

# RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES ORFEA **DÈS LE 12 MAI** L'ACTION DE LA CFDT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS A ÉTÉ DÉTERMINANTE

La fermeture des réfectoires et l'obligation pour le personnel roulant de prendre les repas et petits-déjeuners en chambre sont source d'isolement et de mal-être au travail. La CFDT Cheminots a poussé auprès de l'entreprise et du ministère pour qu'une solution soit enfin trouvée. **L'action CFDT a payé !**



Le 16 février dernier, la CFDT a interpellé le ministre délégué aux Transports, par courrier, pour lui faire état de cette situation longue et pesante. La CFDT a demandé dans ce cadre la mise en œuvre d'une dérogation permettant de rouvrir les réfectoires dans le respect des consignes sanitaires.

**LA CFDT A MARTELÉ AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS QU'ORFEA ACCUEILLAIT DU PERSONNEL ROULANT DANS DES LOCAUX MIS À DISPOSITION PAR LA SNCF.**

Les résidences et maisons Orfea peuvent donc être à ce titre assimilées à des locaux de l'employeur dans lesquels les réfectoires peuvent être ouverts sous réserve de respecter un protocole sanitaire strict, prévoyant notamment une distance minimale de deux mètres entre les personnes.

## **LE 20 AVRIL DERNIER**

Le ministre délégué aux Transports a répondu au courrier adressé par la CFDT Cheminots en s'engageant à « identifier les solutions opérationnelles pour améliorer rapidement les conditions d'accueil des salariés dans le respect des règles sanitaires ». 🔄🔄🔄



Voir ou revoir la réponse de Jean-Baptiste Djebbari  
Je clique ici ou je vais sur <https://bit.ly/2RSzwoQ>



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



01 76 58 12 21



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)

# RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES ORFEA **DÈS LE 12 MAI** L'ACTION DE LA CFDT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS A ÉTÉ DÉTERMINANTE

## **GRÂCE AUX ARGUMENTS DE LA CFDT, LA RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES SERA EFFECTIVE À PARTIR DU 12 MAI !**

Une convention entre la SNCF et Orfea va être mise en place sous l'égide des pouvoirs publics. Celle-ci prévoit la réouverture des réfectoires au sein des résidences et maisons Orfea à partir du mercredi 12 mai prochain.

## **CETTE NOUVELLE AVANCÉE S'INSCRIT DANS LE PROLONGEMENT DE CELLES PRÉCÉDEMMENT OBTENUES PAR LA CFDT DEPUIS SEPTEMBRE 2020**

Elles ont permis d'améliorer significativement les conditions d'hébergement et de restauration du personnel roulant au sein des résidences et maisons Orfea et plus largement au sein des locaux de coupure et de retournement ainsi que chez les prestataires hôteliers.

## **RÉTROSPECTIVE DES PRINCIPALES ACTIONS DE LA CFDT POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PERSONNEL ROULANT**

### **AUDIENCE CFDT DU 23 SEPTEMBRE 2020**

#### **Petit-déjeuner**

La CFDT obtient la remise en place des buffets petits-déjeuner dès le samedi 26 septembre.

#### **Accès aux espaces cuisine**

La CFDT obtient la réouverture de l'accès aux cuisines à partir du 28 septembre dans les maisons Orfea, avec mise à disposition de vaisselle et couverts.

### **AUDIENCE CFDT DU 15 OCTOBRE 2020**

#### **Petit-déjeuner**

La CFDT obtient le maintien des buffets petit-déjeuner dans l'intégralité des résidences et maisons Orfea malgré les mesures de couvre-feu.

#### **Accès aux espaces cuisine**

La CFDT obtient que les petites résidences (moins de 50 chambres) voient leurs espaces cuisine ouverts dès le 23 octobre. La réouverture des espaces cuisine dans les grandes résidences est de plus accélérée par rapport au calendrier initial.

### **AUDIENCE CFDT DU 4 NOVEMBRE 2020**

#### **Petit-déjeuner**

La CFDT obtient le maintien des buffets petit-déjeuner dans l'intégralité des résidences et maisons Orfea malgré la mise en œuvre du second confinement.

#### **Accès aux espaces cuisine**

La CFDT obtient le maintien des accès aux espaces cuisine dans l'intégralité des résidences et maisons Orfea.

#### **Ouverture des espaces de détente et TV**

La CFDT obtient le maintien des accès aux espaces détente et TV dans la quasi-intégralité des résidences et maisons Orfea. ●

## **AVEC LA RÉOUVERTURE DES RÉFECTOIRES, LA CFDT CHEMINOTS OBTIENT UNE NOUVELLE FOIS DES MESURES CONCRÈTES POUR LE PERSONNEL ROULANT !**

